



Aix-en-Provence, le 10 octobre 2018

**M. le Chef de Centre du CRNA/SE**

1, rue Vincent Auriol  
13100 Aix-en-Provence

**Objet : note de service NDS-E-18-042**

**Copie : M. le Chef du Service Exploitation et son Adjoint**

Bonjour,

Nous souhaitons vous faire part de notre satisfaction quant au retrait de la note NDS-E-18-040 en date du 5 septembre concernant la gestion des demies-équipes en mi-saison et mi-saison basse et son remplacement par la note NDS-E-18-042, qui répond aux inquiétudes manifestées par les différentes OS lors de la réunion de travail qui s'est tenue. Cette réunion a montré à tous les acteurs présents les bénéfices d'un dialogue social constructif et équilibré qui a permis à l'occasion de celle-ci de trouver une solution raisonnée qui convienne à l'ensemble des acteurs du CRNA/SE.

Concernant le nombre de droits à absences dans le cas des équipes à 10, l'UNSA ICNA vous a alerté à de nombreuses reprises sur le déclin de nos effectifs notamment à travers le dossier effectif que nous vous avons remis en début d'année. Les contrôleurs du CRNA/SE ne sont nullement responsables de la gestion chaotique des effectifs et il est inimaginable qu'ils en aient à subir les conséquences en termes de réduction de congés.

Ainsi nous vous réitérons officiellement notre demande, confirmée par nos adhérents en réunion de section : les quotas de congés et absences des équipes à 10 PC doivent être maintenus aux valeurs applicables aux équipes dont l'effectif est de 11 PC. Cela sera le cas à Athis-Mons, qui connaîtra des problématiques d'effectif similaires aux nôtres l'été prochain, et il serait incompréhensible pour les contrôleurs du CRNA/SE dont le professionnalisme a été exemplaire tout au long de cet été aéronautique extrêmement difficile qu'un traitement différent leur soit appliqué.

Imposer un système de Recyclages Dirigés hors de tout cadre protocolaire est parfaitement inacceptable, nous vous avons proposé lors des négociations de ce printemps de nous inscrire dans un cadre expérimental revalorisable à hauteur de l'option 2 dont une des mesures phares était la mise en place de ce système de Recyclages Dirigés. Vouloir l'imposer, de fait, quelques mois après, hors de tout cadre légal existant ne saurait nous convenir.

De la même manière, nous avons été informés de la mise en place de demandes de recyclages sur la base du volontariat sur certains créneaux jugés sensibles en termes de capacité (notamment un créneau de 15 minutes à l'ouest). Une telle méthode, même si elle fait appel à de la bonne volonté, ne saurait nous convenir car nous sommes ici également hors de tout cadre légal avec un enchaînement de travail en bureau puis de travail sur position inédit et aucunement prévu par les textes qui régissent le statut ICNA. Nous avons également, lors des négociations de ce printemps, proposé des solutions à ces problèmes ponctuels, liés au nombre d'absences différentes entre les équipes, qui n'avaient pas été retenues. Essayer de pallier ces problèmes via la mise en place de pratiques douteuses et dangereuses hors de tout cadre légal est une nouvelle fois inenvisageable.

Une fois ces prérequis validés, l'appel à volontaires sur des vacations identifiées pourra être évoqué sereinement. Nous faisons, collectivement, pleinement confiance aux contrôleurs détachés du CRNA/SE qui, sur la base du volontariat, viendront renforcer les équipes à 10 PC et limiter ainsi les pertes de capacité liées au maintien du quota de congés. Afin de faciliter la mise en place de tels recyclages, il serait bon d'envisager des mesures incitatives afin de faciliter ces recyclages et d'encourager le volontariat.

Nous restons persuadés que, dans notre métier, l'imposition d'une méthode n'obtiendra jamais les résultats escomptés. Au contraire, l'implication des personnels dans un projet commun apportant des contreparties à tous constitue la voie idéale. La garantie de droits à congés acceptables pour les PC en salle et l'appel à la bonne volonté des détachés pour compenser au mieux le passage d'une équipe de 11 à 10 PC, en échange d'une meilleure gestion des récupérations liées, nous semble le projet le plus à même d'amener à la fois de la capacité et un sentiment de reconnaissance par les personnels.

En attente d'une reprise de ce débat et de la prise en compte des volontés exprimées par la salle,

Le bureau de section UNSA-ICNA

